

Barème d'honoraires Transaction au 1er janvier 2024

Prix de vente	Honoraires d'agence à la charge du vendeur (TVA 20% incluse)
De 0.00€ à 100.000 €	10 %
100.000 € à 150.000 €	8 %
150.000 € à 300.000 €	6 %
Au-delà de 300.000 €	5 %

Le taux de TVA applicable au 1er janvier 2024 est de 20,00 %